

# A.I.R.E.

**Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence**

affiliée au Basic Income European Network

Siège social : c/o Futuribles International - 55 rue de Verenne 75007 - PARIS

---

LETTRE DE LIAISON N° 10

AUTOMNE 1995

---

## SOMMAIRE

### **Chômage : Appel au débat**

Prise de position de l'AIRE,  
Texte et signataires de l'Appel

### **Questionnaire**

### **Notes de lecture**

Robert Castel  
**Les métamorphoses de la question sociale**  
*(Pierre Lavagne et André Romieu)*

Marc Luyckx  
**Enjeux éthiques de la construction européenne  
après Maastricht**  
*(André Romieu)*

Philippe van Parijs  
**Sauver la solidarité**  
*(Jean-Paul Maréchal)*

### **Nouvelles de l'Association**

Minitel  
Assemblée Générale

---

Secrétariat de l'A.I.R.E. : Mme Ch. BERNARD 33 avenue des Fauvettes  
91440 Bures-sur-Yvette

*Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 200 F/an (4 numéros) par chèque  
à l'ordre de A.I.R.E.*

*L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.*

# CHÔMAGE : APPEL AU DÉBAT

## PRISE DE POSITION DE L'AIRE

Notre association, représentée par son président, Yoland Bresson, s'est jointe à l'Appel lancé dans le Monde du 28 juin, dont le texte et les signataires figurent en annexe.

Elle a estimé nécessaire de le faire, pour plusieurs raisons :

- 1° L'urgence de résoudre l'angoissant problème du chômage, car les menaces qui pèsent sur la personne deviennent intolérables, d'autant que la destruction de l'identité de l'homme menace la société toute entière. Depuis 20 ans, on voit bien que la seule approche économique, en particulier la thèse monétariste, s'est révélée totalement inefficace. Il faut donc recourir à des moyens d'intégration nouveaux, en proposant un changement de paradigme et une approche globale.

- 2° La complémentarité existant entre les actions proposées dans l'appel, à savoir la réduction de la durée du travail et son aménagement, le développement de nouvelles formes d'activités économiques, la mise en place d'un nouveau modèle de distribution des revenus.

- 3° La nécessité de rassembler les porteurs d'idées pour vaincre l'inertie des élites politiques et médiatiques. À ce premier rassemblement d'intellectuels et d'acteurs sociaux doivent rapidement s'associer tous ceux qui œuvrent contre le chômage et, plus particulièrement, toutes les associations qui participent à cet effort.

Les signataires de l'appel constatent que nous vivons aujourd'hui une forme de désagrégation du salariat, qui se caractérisait jusqu'ici par la prééminence des contrats à durée indéterminée et une certaine sécurité de l'emploi. Il est donc nécessaire de proposer une solution redonnant certaines garanties aux citoyens. En effet, la société française, dans sa majorité, refuse le modèle américain où la croissance du PNB s'accompagne de la marginalisation d'une tranche croissante de la population, où l'amélioration du revenu des riches côtoie la plus extrême pauvreté.

À la diminution du revenu des faibles et à la précarisation du marché de l'emploi, on peut opposer un modèle de développement dans lequel, notamment, les acquis en Europe de la protection sociale, à défaut d'être conservés en l'état, servent de socle à l'émergence d'une nouvelle société.

Si, au sein des signataires de l'appel, il existe des divergences dans le choix des moyens et leur répartition, tous reconnaissent la nécessité d'une action solidaire, à partir de l'étude des points de convergence, pour proposer aux politiques un ensemble de solutions complémentaires.

Dans cette perspective, l'AIRE estime, au départ, que l'instauration du revenu d'existence est le pivot de toute réorganisation de notre société en plaçant l'économie au service de la dignité et du respect de la personne.

En effet, le revenu d'existence venant en complément du revenu d'activité facilitera la flexibilité, l'aménagement et la réduction du temps de travail ainsi que l'émergence du temps libéré qui caractérise la société postindustrielle. À son tour, le temps libéré permettra l'éclosion d'une économie solidaire, car son financement sera favorisé par l'instauration d'un revenu d'existence inconditionnel, indépendant de l'emploi. C'est ainsi que certaines de ces nouvelles activités expérimentales connaîtront un essor durable, surtout si elles se transforment progressivement en économie marchande.

L'heure semble venue de créer les conditions du grand débat autour des thèmes proposés par l'appel du 28 juin 1995.

Pour connaître sa marge de manœuvre dans ce débat, l'AIRE demande aux associations avec lesquelles ses membres entretiennent des relations privilégiées, de bien vouloir répondre, par l'intermédiaire de ceux-ci, de façon approfondie, au questionnaire ci-joint.

# A.I.R.E.

*Association pour l'instauration d'un Revenu d'Existence*  
affiliée au Basic Income European Network

## QUESTIONNAIRE

L'AIRE, dans le souci de mieux coordonner son action avec celles de votre association, se permet, par l'intermédiaire de l'un de ses représentants, de vous remettre ce questionnaire.

### I - RAPPEL DE CE QU'EST LE REVENU D'EXISTENCE

1°) Il représente, non pas une allocation d'assistance supplémentaire, mais la distribution des fruits de la productivité accumulés par les générations antérieures. Il est donc dû à tout citoyen, de façon inconditionnelle, en parts égales, du seul fait qu'il existe.

2°) Il se substituerait à la plupart des allocations existantes d'aides à la personne. Ne nécessitant aucune enquête préalable, il n'incite ni à frauder, ni à se maintenir dans une situation d'assistance et sa régularité autorise les projets.

3°) Il est calculé à partir des ressources de la Nation, exprimées par le P.N.B.. Il évolue en fonction de sa variation, à la hausse ou à la baisse. Chacun, où qu'il soit, a donc intérêt à contribuer à la croissance économique du pays.

4°) À l'heure actuelle, il serait de l'ordre de 1600 F par mois et par personne. Il s'ajouterait aux revenus d'activité et serait imposable, par souci d'équité fiscale.

### II - QUESTIONS

1°) Qu'en pensez-vous ?

(Vos objections éventuelles nourriront le débat ; faites-nous en part dans un esprit constructif).

2°) Êtes-vous de ceux qui persistent à penser que le Revenu d'Existence inciterait certains à la paresse ?

En ce cas, que propose votre association pour l'éviter ?

3°) Quelles actions seraient de nature à susciter et accompagner l'instauration du Revenu d'Existence ?

4°) Souhaitez-vous que l'AIRE vous aide à animer un débat, sur ce sujet, dans votre association ?

Renvoyez S.V.P. vos réponses par l'intermédiaire de notre membre qui vous a remis ce questionnaire ou directement à notre secrétariat. :

A.I.R.E. Mme Ch. Bernard  
33 avenue des Fauvettes  
91440 BURES-SUR-YVETTE

# NOTES DE LECTURE

## Les métamorphoses de la question sociale

Robert CASTEL, *Directeur de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Éditions Fayard, 490 pages, 190 F.*

*Il s'agit d'un survol attentif et précis de la précarité sociale en France au cours d'un millénaire, de la féodalité à la mondialisation.*

La "fracture sociale" fait maintenant partie du vocabulaire officiel. Le remarquable ouvrage du sociologue Robert Castel sous titre "Une chronique du salariat" replace dans l'évolution historique les avatars de la question sociale.

Il s'agit de décrire les différentes configurations du travail, de la pauvreté et de l'exclusion ainsi que les stratégies mises au point pour éviter à l'ordre social d'en être ébranlé.

Le problème est toujours le même : comment faire dans un monde de liberté de choix des consommations et des techniques de production pour que chacun obtienne un emploi et le conserve. La liberté de choix en économie a toujours eu un coût social, mis à part le Moyen Âge où le pauvre trouvait sa place en sauvant le riche de la damnation, toutes les époques ont connu l'angoisse de ne savoir comment intégrer des milliers de bras apparemment inutiles. Dans cette perspective les "Trente glorieuses" ne sont qu'une très courte et unique parenthèse où chacun semblait trouver sa place sans trop d'efforts.

On aimerait pouvoir dire "Ô temps, suspend ton vol", mais la nouvelle question sociale est l'inévitable et dernier chapitre du livre. Sa spécificité tient en ce que la protection offerte par les pouvoirs publics en raison de son caractère général et abstrait crée en s'exerçant une fragilité des individus qui ne dépendent plus que du bon fonctionnement des pouvoirs publics. Cet individualisme négatif s'observe bien dans le cas du RMIste sans emploi qui rejoint dans l'inutilité sociale le vagabond d'autrefois, mais il demeure entre eux une différence fondamentale, selon Castel, une métamorphose. Le RMIste n'a pas rompu toutes les attaches sociales à la différence du vagabond. Il est aidé, mais conserve sa vulnérabilité sociale après que la protection sociale ait été mise en jeu. Celle-ci est devenue indépendante de l'intégration sociale et diffère donc fondamentalement des solutions d'antan.

Pierre Lavagne

---

*L'ouvrage est riche en témoignages dramatiques. André Romieu en choisit trois, parmi bien d'autres.*

**Turgot (1781)** "Le simple ouvrier n'a rien à vendre que sa peine. Or, celui qui paye son travail le paye le moins cher possible... Il doit donc arriver, et il arrive, en effet, que le travail de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour assurer sa subsistance". ("Formation et distribution des richesses")

**Marat (1791)** déclare à la convention au sujet de la loi Le Chapelier : "qu'aurons nous à gagner à détruire l'aristocratie des nobles si, elle est remplacée par l'aristocratie des riches ?"

**Lamartine (1844)**, aux Députés : "Les travailleurs des grandes usines... peuple sorti du peuple, nation dans la nation, race dépaysée, qui a pour unique capital ses bras, pour terre un métier, pour foyer un toit emprunté, pour patrie un atelier, pour vie, un salaire... Espèce d'esclaves de l'industrie qui servent sous le plus rude des maîtres : la faim".

M. Castel observe qu'"après avoir longtemps campé aux marges de la société, le salariat s'y est, ensuite, installé en demeurant subordonné, pour s'y diffuser enfin jusqu'à l'envelopper de part en part et imposer partout sa marque". En franchissant un siècle, et l'espace de trois guerres, on atteint 1945 ; époque "glorieuse" de la croissance économique et du plein emploi, au cours de laquelle "la question sociale paraît se dissoudre dans la croyance au progrès indéfini". Pourtant, dès 1970, le chômage s'installe : c'est en effet, au moment où les attributs attachés au travail pour caractériser le statut social d'un individu, sa place dans la société, paraissent s'être imposés définitivement, que cette centralité du travail a été brutalement remise en question". Déjà "il commence à devenir clair que, de même que le

paupérisme du 19<sup>e</sup> siècle s'était inscrit au cœur de la dynamique de la première industrialisation, de même la précarité du travail, en un processus central apparaît commandé par les nouvelles exigences technologiques et économiques de l'évolution du capitalisme moderne". Il s'agit d'"une nouvelle question sociale d'une même ampleur et d'une même centralité que celle que le paupérisme soulevait dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, à l'étonnement des contemporains". Parmi les aspects inquiétants de cette crise, il y a, notamment, le fait que "si l'élévation du niveau de la formation demeure un objectif central,... cet impératif démocratique ne saurait nous dissimuler un problème nouveau et grave : la possible inemployabilité des personnes qualifiées. En cette occurrence, le pouvoir politique ne saurait déléguer à l'entreprise la charge d'exercer son propre mandat.. La problématique de la cohésion sociale n'est pas celle du marché. La nécessité de ménager à chacun une place dans une société démocratique ne peut s'accomplir par une marchandisation complète de cette société, en creusant n'importe quel gisement d'emploi. "L'État ne peut se dispenser d'être le garant de l'appartenance de tous à une même société".

Il ne peut pas consentir à "la ruine des pauvres".

André Romieu, septembre 1995

---

## "Enjeux éthiques de la construction européenne après Maastricht"

*Rapport de M. Marc Luyckx de la cellule de prospective de la Commission Européenne - mai 1995*

I - M. Marc Luyckx considère que le traité de Maastricht marque la phase finale de la construction du marché Européen.

La construction politique de l'Europe retrouve sa pleine actualité, dans un contexte profondément changé, alors que notre continent traverse une époque charnière, riche de dangers et d'espérance.

Les événements des Balkans suivent un processus diamétralement inverse de celui de la construction de la Communauté Européenne.

Ils constituent pour nous tous un avertissement solennel. Nous devons absolument empêcher que cette tragédie fasse tâche d'huile ou "*aspire les énergie constructives de l'union européenne, comme les trous noirs, dans le Cosmos, aspirent la lumière et la masse et les font disparaître à jamais*".

Nous devons retrouver l'esprit qui guida Jean Monnet et les Pères de l'Europe, alors que notre monde est engagé dans une mutation culturelle de grande ampleur.

II - Cette mutation se traduit notamment par :

- La mise en cause de la rationalité scientifique,
- La mondialisation de l'économie et de la communication,
- La diffusion massive des diverses cultures
- L'émergence d'une société de la qualité et du sens, au delà de la société de masse et de consommation,
- L'irruption de l'éthique dans la sphère publique et politique.

III - Ceci étant, chacun est invité à "réfléchir aux objectifs communs, ainsi qu'à sa contribution propre et à prendre ses responsabilités... Un tiers secteur autonome est à créer, dans lequel des initiatives citoyennes pourront exprimer leur créativité et créer un nouveau sentiment d'appartenance". La société de l'intelligence nous impose d'adapter la machine à l'homme, au lieu de faire le contraire. La qualité de la vie devient un enjeu économique majeur". Cette orientation se situe "à l'opposé des processus d'exclusion qui prédominent dans notre société : exclusion des jeunes par le chômage, mais aussi exclusion par la technologie, par exemple exclusion de personnes âgées ou des personnes peu instruites face à des distributeurs de billets ou autres automates".

Si l'on veut prendre les citoyens au sérieux, "il faut accepter d'ouvrir le débat sur la théorie économique dominante et ses insuffisances graves". Il s'agit de "revenir à une civilisation qui insiste plus sur "l'être" que sur "l'avoir", qui tende à un nouvel équilibre entre les valeurs d'usage et les valeurs d'échange, au profit des premières... On s'orienterait vers moins de commerce mondial et plus d'autosuffisance, plus de créativité où de prise en compte des spécificités culturelles de chaque groupe."

Moyennant quoi, le travail pourrait être "plus orienté vers la satisfaction créative des besoins des proches,... progressivement déconnectée du salaire".

On pourrait concevoir l'instauration d'une allocation universelle cumulable avec un télé-travail et un certain degré d'autosuffisance.

L'union Européenne pourrait jouer un rôle important en lançant un débat d'idées au plan européen et mondial, en proposant des hypothèses, en osant affronter des tabous".

Une nouvelle vision de son avenir politique pourrait s'ouvrir à l'Europe ; elle donnerait à ses citoyens de nouvelles raisons d'espérer et de créer ensemble.

André Romieu Septembre 1995

---

### Sauver la solidarité

*Philippe Van Parijs, Cerf, Paris, Coll. Humanités, 1995, 100 pages.*

Philippe Van Parijs que nous connaissons tous ici pour ses travaux en philosophie du droit tente, dans ce petit ouvrage paru en septembre, de répondre à une question qui pourrait être celle-ci : comment sauver la solidarité à l'époque du marché dominant ? Dit autrement, le message central de ce livre est de montrer que la pensée de gauche doit désormais se construire avec mais aussi contre la pensée de John Rawls, pensée définie à la fois comme libérale, c'est-à-dire professant un égal respect à l'égard des différentes conceptions de la vie bonne, et solidariste, à savoir exprimant la même sollicitude à l'égard de tous (p. 10). Or, cette pensée connaît une version de droite pour laquelle la justice exige que soit amélioré le sort des plus défavorisés sous la contrainte du respect de la liberté de quitter la société pour trouver ailleurs des avantages matériels supérieurs (p. 13), version qui, bien sûr, ne peut conduire qu'au démantèlement de l'État-providence. Face à cette dérive possible, Philippe Van Parijs affirme la possibilité d'un rawlsisme de gauche c'est-à-dire d'un rawlsisme justifiant non la liquidation mais, bien au contraire, le dépassement de l'État-providence (p. 15) y compris par l'instauration d'un socle inconditionnel : le revenu d'existence (p. 17).

Deux thèmes structurent l'ouvrage et correspondent respectivement aux deux parties qui le composent : *la justice et la démocratie sont-elles incompatibles ? et l'éthique à l'épreuve du marché mondial.*

Dans la première partie, l'auteur met en évidence qu'il n'existe pas d'harmonie préétablie entre *la démocratie* (définie comme la conjonction de la règle de majorité, du suffrage universel et de la liberté de vote) et *la justice* (entendue au sens de la réalisation du maximum des situations matérielles c'est-à-dire du choix d'institutions où la situation des plus défavorisés est meilleure que ce qu'elle serait dans toute autre situation institutionnelle) (pp. 29-33).

Face à une telle aporie Philippe Van Parijs propose, notamment, de recourir à l'"ingénierie démocratique" (p. 44), afin de sélectionner parmi les innombrables dispositifs démocratiques ceux qui ont le plus de chances de rendre notre monde un peu plus juste ou un peu moins massivement injuste (pp. 53 et 59). Deux pistes sont proposées : — *promouvoir l'éclosion d'un vrai débat public* susceptible d'influencer le contenu des discours et la teneur des décisions (p. 48) et — *mondialiser la démocratie*, c'est-à-dire mettre en place des institutions démocratiques aptes à promouvoir une justice solidariste internationale (p. 57).

Dans la deuxième partie consacrée à *l'éthique à l'épreuve du marché mondial*, l'auteur met tout d'abord en évidence que notre époque se caractérise par un "paradoxe" et une "tendance lourde". Le *paradoxe* (p. 62) désigne le fait que l'éthique des ménages conduit, par le biais de la consommation ou du boycottage de tel ou tel produit, au triomphe de la vertu alors que l'éthique des entreprises conduit, en raison de l'élimination par le marché des firmes les plus vertueuses, à la victoire du vice. La *tendance lourde* (p. 65), quant à elle, réside dans le fait que les États doivent de plus en plus se comporter comme des entreprises.

Si ce paradoxe et cette tendance lourde bornent le champ des possibles de l'action éthique, des *interstices* (p. 70) n'en existent pas moins (valeurs et compétitivité ne sont pas systématiquement antagonistes, toute marge de manœuvre étatique n'a pas disparu, la tendance lourde n'est pas pleinement réalisée), à par-

tir desquels deux stratégies s'imposent : *la globalisation démocratique* et - *un protectionnisme solidariste*.

La première de ces deux stratégies consiste à transférer le pouvoir de décision dans certains domaines à un niveau plus élevé (par exemple l'Union Européenne). La seconde vise à insuffler chez les agents économiques un sens patriotique les portant à ne pas faire usage des possibilités de gains individuels qui s'offrent à eux grâce à l'ouverture des frontières, patriotisme devant être fondé non sur un passé mythifié mais sur un projet. Comme on aura com-

pris, la réalisation de ce que l'auteur nomme "le plus vaste de nos rêves" (p. 84) n'ira pas de soi.

Au total, l'intérêt de ce livre est, à partir de concepts clairs, de mettre au jour certaines des conséquences de décisions passées, de cerner les enjeux des choix qui s'annoncent mais aussi de nous faire prendre conscience que "la possibilité d'une politique n'est jamais indépendante de la croyance en sa possibilité, (et qu')en affirmant la possibilité du désirable, on contribue à la rendre possible" (p. 16).

Jean-Paul Maréchal

## **Nouvelles de l'association**

### ► Minitel Code Rexist

Pour des raisons d'économie, l'Association a décidé de résilier son contrat Minitel, d'autant qu'il est difficile d'en attendre un bon rendement, à défaut d'une forte publicité, hors de notre portée.

### ► Assemblée générale

Elle est fixée au mercredi 20 décembre de 14 h 30 à 17 h dans les locaux de Futuribles International, 55 rue de Varenne -75007 PARIS.